

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

COOPERATION CAMEROUN - BANQUE MONDIALE
CAMEROON WORLD BANK COOPERATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY,
PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE
STRENGTHENING PUBLIC SECTOR EFFECTIVENESS AND STATISTICAL CAPACITY PROJECT

**UNITÉ TECHNIQUE D'APPUI À LA COORDINATION (UTAC)
COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES DU PEPS**

Passation des Marchés de Fournitures et de Prestations de Services non Intellectuelles

Demande de Cotation en procédure d'urgence

N° 10 /DE/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 du 02 DEC 2022

POUR L'ACQUISITION DES LOGICIELS DE CARTOGRAPHIE

PROJET : PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE
PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS)

PAYS : CAMEROUN

FINANCEMENT : Crédit IDA N°61 40-CM

Novembre 2022

Préambule

Le présent dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- Pièce 0 : la Lettre de Demande de Cotations,
- Pièce 1 : les Instructions aux Soumissionnaires,
- Pièce 2 : le Modèle de Cotation,
- Pièce 3 : le Bordereau Descriptif et Quantitatif,
- Pièce 4 : le Projet de Lettre de Marché,
- Pièce 5 : La Description Technique des Fournitures,
- Pièce 6 : le Modèle de Tableau de Comparaison des offres.

Il est recommandé aux Prestataires de bien lire les « Instructions aux soumissionnaires » de même que les spécifications techniques des prestations demandées, qui sont des spécifications minimales. Puis ils devront constituer leurs offres suivant les documents types joints.

A ce titre, Ils devront prendre soin de compléter la lettre de Demande de Cotations et de confirmer les prescriptions techniques et les quantités dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif.

En cas de modification des spécifications techniques données dans la présente Demande de cotations, et ce dans le but de les améliorer, le Soumissionnaire devra joindre un mémo séparé expliquant les avantages de sa proposition.

Table des Matières

PIECE 0 : LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS.....	4
PIÈCE 0 (BIS) : LETTER FOR REQUEST OF COTATIONS	7
PIECE 1 : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES.....	10
A. Introduction.....	11
B. Le Dossier de Demande de Cotations.....	11
C. Préparation des Cotations	11
D. Dépôt des Cotations.....	12
E. Ouverture des plis et Évaluation des offres	13
F. Attribution du Marché	13
PIECE 2 : PROJET DE LETTRE DE COTATION.....	16
PIECE 3 : BORDEREAU DESCRIPTIF ET QUANTITATIF	18
PIECE 4 : MODELE DE LETTRE DE MARCHE	20
PIECE 5 : DESCRIPTION TECHNIQUE DES FOURNITURES.....	22
PIECE 6 : MODELE DE TABLEAU DE COMPARAISON.....	24
1. Tableau de la vérification administrative des Cotations.....	26
2. Membres de la Commission.....	27

**DEMANDE DE COTATIONS EN PROCEDURE
D'URGENCE**

PIECE 0 : LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA
PLANIFICATION
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

COOPERATION CAMEROUN – BANQUE MONDIALE
CAMEROON WORLD BANK COOPERATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY,
PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT
SECRETARIAT GENERAL

PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE
STRENGTHENING PUBLIC SECTOR EFFECTIVENESS AND STATISTICAL CAPACITY PROJECT

**UNITÉ TECHNIQUE D'APPUI À LA COORDINATION (UTAC)
COMMISSION SPÉCIALE DE PASSATION DES MARCHES DU PEPS**

**LETTRE DE DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR
« L'ACQUISITION DES LOGICIELS DE CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU
4^{ème} RGPH-RGAE »**

Date :

Crédit IDA 61 40-CM
DC N° 010 /DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022

Le Coordonnateur Technique

A

Messieurs les responsables des structures ci-après,

- 1- EUREKA SARL
- 2- MAP UR BUSINESS SARL
- 3- MCT ENGINEERING & SERVICE SARL

Mesdames/Messieurs,

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS). Il a mobilisé des fonds de contrepartie pour l'exercice 2021 et a l'intention d'utiliser une partie desdits fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.
2. Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services portant sur : « l'acquisition des logiciels de cartographie»
3. A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces fournitures, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le, 16 DEC 2022 à 14 heures au plus tard, à l'adresse indiquée suivante : «Unité Technique Nationale de Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD), BP 660 Yaoundé, ou par courriel : Pepsgov.cm@gmail.com », portant la mention :

« DEMANDE DE COTATIONS EN PROCÉDURE D'URGENCE
N° 010 /DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 du 02 DEC 2022
POUR L'ACQUISITION DES LOGICIELS DE CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU 4^{ème}
RGPH-RGAE

A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

Les offres resteront valables pour une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise, à 14 heures précise heure locale.

4. Les offres produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant au PEPS.
5. L'Acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins-disante, à condition que le Soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.
6. Le soumissionnaire doit fournir une caution de soumission d'un montant de : 900 000 (neuf cent mille) Francs CFA XAF, tout absence de soumission entraînera le rejet de son offre.
7. La CSPM procèdera à l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques.
8. Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :
 - Une liste d'au moins deux marchés similaires réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours des cinq (05) dernières années, doit être fournie avec les montants (HT & TTC) en FCFA et les noms des Administrations acheteuses.
NB : joindre les copies des contrats (1ère page et page de signature) et procès-verbaux de réception.
9. Les plis seront ouverts le **16 DEC 2022 à 15 heures précises** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD), BP 660 Yaoundé, ou par courriel : Pepsgov.cm@gmail.com en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

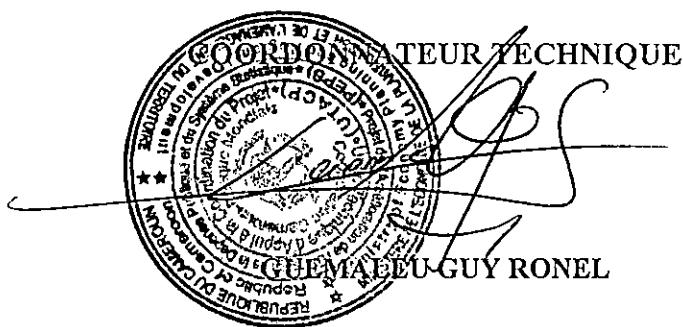
Le délai maximum de livraison est fixé à 10 jours , à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

Veuillez agréer, *Mesdames/Messieurs*, l'expression de ma parfaite considération.

Ampliations

- *CSPM*
- *SPM*
- *CHRONOS*
- *ARCHIVES*



DEMANDE DE COTATIONS

PIÈCE 0 (BIS) : LETTER FOR REQUEST OF COTATIONS

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

COOPERATION CAMEROUN - BANQUE MONDIALE
CAMEROON WORLD BANK COOPERATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY,
PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

=====
**PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE
STRENGTHENING PUBLIC SECTOR EFFECTIVENESS AND STATISTICAL CAPACITY PROJECT**

**UNITÉ TECHNIQUE D'APPUI À LA COORDINATION (UTAC)
COMMISSION SPÉCIALE DE PASSATION DES MARCHES DU PEPS**

**INVITATION TO TENDER FOR « THE ACQUISITION OF CENSUS CARTOGRAPHY
SOFTWARE FOR THE 4TH RGPH-RGAE »**

Date :

IDA Credit FCP2022

LC N° 010/LC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2022

The Technical Coordinator
To
The heads of the institutions,
1- EUREKA SARL
2- MAP UR BUSINESS SARL
3- MCT ENGINEERING & SERVICE SARL

Dear Services providers;

1. The Government of the republic of Cameroon got a credit from the International Association of development (IAD) for the financing of the strengthening public sector effectiveness and statistical capacity project and proposes to use a part of his funds to make authorized payments under the contract for which this request for cotation is elaborated.
2. It is planned as part of the said project execution to apply for the designated work below : « THE ACQUISITION OF CENSUS CARTOGRAPHY SOFTWARE FOR THE 4TH RGPH-RGAE »
3. For this purpose, you will find attached, the descriptive and quantitative list of these supplies, which I ask you to encrypt and return it to me with all the requested documents, at the latest, 16 DEC 2022 at 2 PM, at the following address :« PEPS National Technical Coordination Unit, located in Bastos, near the residence of the Ambassador of the Republic of Côte d'Ivoire, at a place called Pont Dragages, not far from the offices of the United Nations Educational Organization , Science and Culture / UNESCO and the United Nations Development Program / UNDP), BP 660 Yaoundé, or by email: Pepsgov.cm@gmail.com »bearing the mention :

« REQUEST FOR COTATIONS N° 010/LC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2022 of the
02 DEC 2022 THE ACQUISITION OF CENSUS CARTOGRAPHY SOFTWARE FOR THE
4TH RGPH-RGAE.

OPEN ONLY IN THE AUCTION ROOM ».

The offers will remain valid on a period of sixty (60) days, from the deadline set for their delivery, at 2 PM accurate local time.

4. The tenders produced in seven (7) copies of which one (1) original and six (6) copies marked as such will be encrypted and accompanied by the model signed Letter of Contract, which will constitute the contract linking it to the PEPS.
 5. The buyer will award the contract to the tenderer, whose tender is determined to be substantially in line with the provisions of the application for listing, and the tenderer is the lowest, provided that the tenderer is additionally deemed qualified to perform the contract satisfactorily.
 6. The CSPM will review the conformity of the quotations, in terms of deadlines and technical specifications.
 7. The bidder must give bid bond amount 900 000 francs CFA XAF, the deflection of that bid bond reject the offer.
 8. The bidder must demonstrate, with supporting documentation, that it meets the following experience requirement :
 - A list of least two similar tenders made by the tenderer as lead supplier in the last five (5) years, must be provided with the amounts (WT & ATI) in CFAF and the names of the buying administrations.
- NB: attach copies of contracts (first page and signature page) and verbal process of reception**
9. The bids will be opened on 16 DEC 2022 2 PM by the Special Commission of Procurement(CSPM) of the PEPS in the Room of meetings of the Technical Unit of Support to the Coordination of the PEPS, located in Bastos, near the residence of the Ambassador of the Republic of Côte d'Ivoire, at a place called Pont Dragages, not far from the offices of the United Nations Educational Organization , Science and Culture / UNESCO and the United Nations Development Program / UNDP), BP 660 Yaoundé, or by email: Pepsgov.cm@gmail.com, third floor in the presence of the representatives of the duly mandated tenderers who wish to be present at the opening

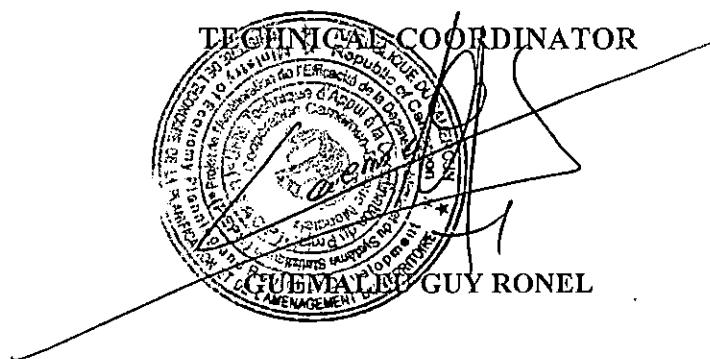
The maximum delivery time is set at 10 days, from the date of notification of the service order.

Offers not complying with the requirements of this Request for Quotation will be rejected.

Please accept, *Ladies/Gentlemen*, the expression of my perfect consideration.

Enlargements

- *CSPM*
- *SPM*
- *CHRONOS*
- *ARCHIVES*



DEMANDE DE COTATIONS

PIECE 1 : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Pièce 1 : Instructions aux Soumissionnaires

L'objet de la Pièce 1 est de donner aux Soumissionnaires les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par l'Acheteur.

La Demande de Cotations (DC) fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

A. Introduction

1. Dispositions générales

1.1.Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

2. Contenu du Dossier

2.1.Le Dossier de demande de Cotation décrit les travaux faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :

- a. Demande de Cotations (DC);
- b. Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ);
- c. Modèle de lettre de cotation;
- d. Projet de lettre de marché;
- e. Modèle de tableau de comparaison des cotations;
- f. La liste des compagnies d'assurance et des banques habilités à émettre une caution;
- g. Le modèle de caution de soumission.

2.2.Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.

C. Préparation des Cotations

3. Langue de l'offre

3.1.La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigées en français ou en anglais.

4. Documents constitutifs de l'offre

4.1.La cotation présentée en sept (07) exemplaires (1 original et 6 copies) par le fournisseur comprendra les documents suivants:

- a. La Lettre de Cotation (LC) dûment remplie, datée et signée;
 - b. Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé;
 - c. Le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé;
- *Les références du fournisseur pour des marchés similaires, Une liste de d'au moins deux (02) marchés similaires réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours des cinq (05) dernières années, doit être fournie avec les montants (HT & TTC) en FCFA et les noms des Administrations acheteuses.*

NB : joindre copies des contrats (1ère page et page de signature) et procès-verbaux de réception.

Le fournisseur produira en outre les pièces administratives indiquées au point 5.4 ci-dessous



- 5. Cotation**
- 5.1.Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation le lieu de livraison et la nature des prix :
 - a. Hors TVA et;
 - b. Toutes Taxes Comprises (TTC).
 - 5.2.Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Demande de Cotations, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution du présent marché.
 - 5.3.Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché.
 - 5.4.Autre : Le fournisseur produira également un dossier administratif composé des copies pièces certifiées conformes et datant de moins de 3 mois, par les services compétents et composés des éléments suivants en cours de validité : (i) Attestation de non redevance délivrée par les services de la Direction Générale des Impôts; (ii) Plan et attestation de localisation; (iii) Attestation de non faillite, iv) Attestation CNPS, v) Attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP) , vi caution de soumission, vii attestation de non redevance fiscale, viii attestation de domiciliation bancaire
- NB :**
- a. L'absence des pièces énumérées au point 5.4 ci-dessus n'est pas éliminatoire, toutefois, lesdites pièces seront exigées au soumissionnaire adjudicataire du marché.
 - b. Les Pièces administratives susvisées, devront être datées de moins de trois (3) mois et produites en copies certifiés conformes par l'autorité compétente.
- 6. Monnaies de l'offre**
- 6.1.Les prix seront libellés en F CFA
- 7. Délai de validité des cotations**
- 7.1.Les cotations seront valables pour une période de soixante (60) jours.
- D. Dépôt des Cotations**
- 8. Cachetage et marquage des offres**
- 8.1.Les Prestataires placeront l'original et six (06) copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée :
- a. Adressée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotation :
- Monsieur GUEMALEU Guy Ronel, Coordonnateur Technique du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS)
- Unité Technique Nationale de Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), BP 660 Yaoundé, ou par courriel : Pepsgov.cm@gmail.com ;

	b. portera le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotations.
9. Date et heure limite de dépôt des offres	9.1.Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1 (a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotations.
	E. Ouverture des plis et Évaluation des offres
10. Ouverture des plis	10.1. La Commission ouvrira les plis en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotations.
11. Évaluation et Comparaison des offres	10.2. L'Acheteur préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis. 11.1. La Commission procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant : <ul style="list-style-type: none">◦ L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs ;◦ L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ;◦ La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;◦ L'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations◦ L'examen de la qualification du prestataire (capacité technique et expérience).
	F. Attribution du Marché
12. Attribution du marché	12.1. Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante, à condition que le soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.
13. Notification de l'attribution du marché	13.1. La signature de la lettre de marché par le Fournisseur et l'Acheteur constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Fournisseur à livrer les fournitures dans les conditions de la lettre de Demande de cotations.
14. Signature de la lettre de marché	14.1. Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera et datera le Marché et le renverra au Prestataire
15. Règles de la Banque en matière de Fraude et de corruption	15.1. La Banque a pour principe, dans le cadre des marchés qu'elle finance, de demander aux Emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses prêts) ainsi qu'aux soumissionnaires, fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et leurs agents (déclarés ou non), personnel, sous-traitants et fournisseurs d'observer, lors de la passation et de l'exécution de ces marchés, les règles



- d'éthique professionnelle les plus strictes¹. En vertu de ce principe, la Banque
- a. Aux fins d'application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes :
 - i. est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité ; le terme « une autre personne ou entité» fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public et inclut le personnel de la Banque et les employés d'autres organisations qui prennent des décisions relatives à la passation de marchés ou les examinent;
 - ii. se livre à des «mancœuvres frauduleuses» quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par négligence grave, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation (le terme «personne» ou «entité» fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public; les termes «avantage» et «obligation» se réfèrent au processus d'attribution ou à l'exécution du marché, et le terme «agit» se réfère à toute action ou omission destinée à influer sur l'attribution du marché ou son exécution);
 - iii. se livrent à des «mancœuvres collusives» les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités (le terme «personnes ou entités» fait référence à toutes les personnes ou entités qui participent au processus d'attribution des marchés, soit en tant qu'attributaires potentiels, soit en tant qu'agents publics, et entreprennent d'établir le montant des offres à un niveau artificiel et non compétitif et qui tentent soit elles-mêmes, soit par l'intermédiaire d'une personne ou entité ne participant pas au processus de passation des marchés, de simuler la concurrence ou de fixer le montant des offres à un niveau artificiel ou non-compétitif , ou qui se tiennent au courant du montant ou des autres conditions de leurs offres respectives) ;
 - iv. se livre à des «mancœuvres coercitives» quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influer indûment les actions (le terme «personne» fait référence à toute personne qui participe au processus d'attribution des marchés ou à leur exécution); et
 - v. et se livre à des «mancœuvres obstructives »
 - quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se base une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête; ou bien menace, harcèle ou intimide quelqu'un aux fins de l'empêcher de faire part d'informations relatives à cette

¹ Dans ce contexte, toute action d'un soumissionnaire, fournisseur, entrepreneur ou de son personnel, ses agents ou sous-traitants, fournisseurs de biens ou services et/ou leurs employés destinée à influer sur l'attribution ou l'exécution d'un marché en vue d'obtenir un avantage illicite est par nature inapproprié.

- enquête, ou bien de poursuivre l'enquête; ou
 - celui qui entrave délibérément l'exercice par la Banque de son droit d'examen tel que stipulé au paragraphe 1.16 (e) ci-dessous; et
- b. rejettéra la proposition d'attribution du marché si elle établit que le soumissionnaire auquel il est recommandé d'attribuer le marché est coupable de corruption, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, collusives, coercitives ou obstructives en vue de l'obtention de ce marché;
- c. déclarera la passation du marché non-conforme et annulera la fraction du prêt allouée à celui-ci si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l'Emprunteur ou d'un bénéficiaire du prêt s'est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusives ou coercitives pendant la procédure de passation du marché ou l'exécution du marché sans que l'Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation , y compris en manquant à son devoir d'informer la Banque lorsqu'il a eu connaissance de telles manœuvres;
- d. sanctionnera une entreprise ou un individu, à tout moment et conformément aux procédures de sanctions de la Banque², y compris en déclarant publiquement l'exclusion de l'entreprise ou de l'individu pour une période indéfinie ou déterminée (i) de toute attribution des marchés financés par la Banque, et (ii) de toute désignation³ comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou prestataire de services d'une entreprise par ailleurs éligible à l'attribution d'un marché financé par la Banque ;
- e. Pourra exiger que les dossiers d'appel d'offres et les marchés financés par la Banque contiennent une disposition requérant des soumissionnaires, fournisseurs et entrepreneurs qu'ils autorisent la Banque à examiner les documents et pièces comptables et autres documents relatifs à la soumission de l'offre et à l'exécution du marché et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.

² Une entreprise ou un individu pourra être déclaré exclu de l'attribution d'un marché financé par la Banque à l'issue des procédures de sanctions de la Banque telles que définies, y compris, entre-autres : (i) la suspension temporaire ou la suspension temporaire préalable correspondant au processus de sanctions en cours d'examen; (ii) l'exclusion conjointe telle que convenue avec les autres institutions financières internationales, y compris les banques multilatérales de développement ; et (iii) les procédures de sanctions administratives dans le cadre de la passation des marchés exécutés par le Groupe de la Banque mondiale en cas de fraude et corruption.

³ Un sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou services (différents intitulés sont utilisés en fonction de la formulation du dossier d'appel d'offres) désigné est une entreprise ou un individu qui (i) fait partie de la demande de pré qualification ou de l'offre du soumissionnaire compte tenu de l'expérience spécifique et essentielle et du savoir-faire qu'il apporte afin de satisfaire aux conditions de qualification pour une offre déterminée ; ou (ii) a été désigné par l'Emprunteur.



DEMANDE DE COTATIONS

PIECE 2 : PROJET DE LETTRE DE COTATION

Pièce 2 : Lettre de Cotation

Date: _____

Demande de Cotation N°: _____ /DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022

A : Monsieur le Coordonnateur Technique du Projet PEPS

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotations dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir _____, conformément à la Demande de Cotations et pour la somme de [prix total de l'offre en chiffres et en lettres] ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de [nombre] de jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le _____ jour de _____ 20 _____.

[Signature]

[Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de: _____



DEMANDE DE COTATIONS

PIECE 3 : BORDEREAU DESCRIPTIF ET QUANTITATIF

Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS)

DC N° _____ /DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 Date de remise des offres: _____

Pièce 3 : Bordereau descriptif et quantitatif

(A remplir par le soumissionnaire)

ArcGis Desktop (single Use)	
Composante	ArcMap + les extensions suivantes: - ArcGis 3d Analyst - ArcGis Spatial Analyst
ArcGis Pro	
composante	<input type="radio"/> ArcGis Geostatistical Analyst <input type="radio"/> ArcGis Spatial Analyst <input type="radio"/> ArcGis Image Analyst
ADOBE ILLUSTRATOR	

Arrêté le présent Bordereau Descriptif et Quantitatif à la somme de _____

DEMANDE DE COTATIONS

PIECE 4 : MODELE DE LETTRE DE MARCHE

Pièce 4 : Lettre de Marché

Aux termes de la Consultation restreinte N° _____ /DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022
intervenue le _____ jour de _____ 20 ____ entre [nom de l'Acheteur] (ci-après désignée comme « l'Acheteur ») d'une part et [nom et adresse complète du Fournisseur] (ci-après désigné comme le « Fournisseur » d'autre part:

ATTENDU que l'Acheteur désire que certains travaux soient livrées et certains services annexes soient assurés par le Prestataire, c'est-à-dire, *du projet* et a accepté une offre du Prestataire pour la livraison de ces travaux et la prestation de ces services pour un montant égal à *[prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises]* (ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de marché »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT:

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché :
 - a. La demande de cotations des prix envoyée au Fournisseur ;
 - b. Le Bordereau Description Quantitatif [*et le Calendrier de livraison si nécessaire*] et ;
 - c. Les Spécifications techniques.
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Acheteur au profit du Prestataire, comme indiqué ci-après, le Prestataire convient de livrer les travaux, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces travaux et services conformément, à tous égards aux stipulations de la présente Lettre de Marché.
3. L'Acheteur convient de son côté de payer au Fournisseur, au titre des travaux et services, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix de la Lettre de marché, ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après : *100% du montant HT du marché dès réception du matériel (en cinq exemplaires) et sur présentation de la facture (originale et trois copies)*.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois de leurs pays respectifs, les jours et années mentionnées ci-dessous.

Signé, Fait à _____ le _____ (pour l'Acheteur)

Signé, Fait à _____ le _____ (pour le Prestataire)



DEMANDE DE COTATIONS

PIECE 5 : DESCRIPTION TECHNIQUE DES FOURNITURES

Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS)
DC N° _____ /DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 Date de remise des offres: _____

Pièce 5 : Description Technique des Fournitures

(A remplir par l'Acheteur)

SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR L'ACQUISITION DES LOGICIELS DE CARTOGRAPHIE

ArcGis Desktop (single Use)	
Composante	ArcMap + les extensions suivantes: - ArcGis 3d Analyst - ArcGis Spatial Analyst
ArcGis Pro	
composante	<input type="radio"/> ArcGis Geostatistical Analyst <input type="radio"/> ArcGis Spatial Analyst <input type="radio"/> ArcGis Image Analyst
ADOBE ILLUSTRATOR	

NB : Délai de livraison maximal 21 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

DEMANDE DE COTATIONS

PIECE 6 : MODELE DE TABLEAU DE COMPARAISON

Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS)

DC N° _____ /DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 Date de remise des offres: _____

Pièce 6 : Tableau de comparaison des Cotations

No	Nom des soumissionnaires	Nationalité	Conformité de la soumission		Exécution		Prix Total TTC et HT	Remarques
			oui	non	délai	lieu		
1.								
2.								
3.								
4.	!							
5.								
6.								

1. Tableau de la vérification administrative des Cotations

Nº	Soumissionnaires	Caution de soumission	Attestation de Domiciliation Bancaire	Attestation de Non Redevance Fiscale	Attestation de non faillite	Plan et Attestation de Localisation	Certificat De Non Exclusion (ARMP)	Attestation CNPS
1								
2								
3								
4								
5								
6								

2. Membres de la Commission

N°	Noms	Fonction	Signature
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			

LISTE DES BANQUES ET ORGANISMES FINANCIERS AGREES PAR LE MINFI

A. BANQUES

1. Afriland First Bank (FIRST BANK), BP : 11 834 Yaoundé;
2. Banque Atlantique Cameroun (BACM), BP : 2 933 Douala ;
3. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK), BP : 600 Douala;
4. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), BP : 1 925 Douala;
5. Citi Bank Cameroun (CITIGROUP) , BP : 4 571 Douala;
6. Commercial Bank-Cameroun (CBC) , BP : 4004 Douala;
7. Ecobank Cameroun (ECOBANK) , BP : 582 Douala;
8. National Financial Credit-Bank (NFC-Bank) , BP : 6 578 Yaoundé;
9. Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun), BP : 300 Douala;
10. Société Générale Cameroun (SGC), BP : 4042 Douala;
11. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) , BP : 1 784 Douala;
12. Union Bank of Cameroon PLC(UBC) , BP : 15 569 Douala;
13. United Bank for Africa (UBA) , BP : 2 088 Douala;
14. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), BP : 12 962 Yaoundé;
15. Crédit Communautaire d'Afrique (CCA);
16. Bank of Africa Cameroon.

B. COMPAGNIES D'ASSURANCES

1. Activa Assurances, BP: 12 970 Douala;
2. Assurance et Réassurance Africaine (AREA) SA, BP : 18 404 Douala ;
3. Atlantique Assurances, S.A, BP 2933 Douala ;
4. Beneficial General Insurance S.A, BP 2328 Douala ;
5. CPA S.A, BP 54, Douala ;
6. Nsia Assurances, 2759 Douala ;
7. SAAR S.A, BP 1011, Douala ;
8. Saham Assurances S.A, BP 11 315 Douala ;
9. Chanas Assurances, BP : 109 Douala ;
10. PRO ASSUR S.A, BP : 5963 Douala ;
11. Zenithe Insurance, BP: 1 130 Yaoundé.